

## **Réunion du conseil municipal de Rosières** **Lundi 29 août 2016**

### **Prix du repas restaurant scolaire :**

Pour tenir compte du prix des repas fournis par la Ferme de Lavée , Mr le Maire propose une hausse de 10 centimes qui ferait passer le prix du repas de 3,20 euros à 3,30 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité

### **Ramassage scolaire Retournac:**

Il n'y aura pas d'augmentation concernant le ramassage scolaire de Retournac.

### **Médiathèque /Désherbage de livres:**

Durant l'été l'équipe de la médiathèque a effectué un tri de livres.  
La municipalité donne son accord pour que ces livres sortis des rayons puissent être donnés à différents acteurs culturels du territoire.

### **Agglo du Puy/ Service Instructeur Urbanisme:**

Une délibération de principe est prise à l'unanimité concernant le fait que l'Agglo du Puy prenne en charge le service instructeur des documents d'urbanisme. Attention nous rappelons que la décision revient toujours aux maires.

### **Crèche:**

Les travaux étant terminés et les factures clôturées il nous faut établir un estimatif du loyer concernant la nouvelle extension.  
Le Conseil valide à l'unanimité cette proposition : un loyer de 805 euros qui s'ajoutera aux 748 euros .

### **TAP année scolaire 2016/2017:**

Nous décidons à l'unanimité pour l'année scolaire 2016/2017 d' une somme plafond de 15 000 euros sachant que nous réajusterons au vu des activités et au prorata du nombre d'enfants accueillis.

### **Journée Respirando du 25 septembre**

Dimanche 25 septembre aura lieu l'inauguration de la station Respirando. Plusieurs activités seront proposées sur les différentes communes de l'Emblavez.  
Nous acceptons à l'unanimité le fait qu'une intervention ait lieu sur notre commune .

Il s'agira d'une animation géologique sur les ravins de Corboeuf effectuée par le CPIE pour un coût de 265 euros la ½ journée.

### **Voyage d'études à Bruxelles :**

L'AMF (association des maires de France) propose un voyage d'études à Bruxelles sur les institutions européennes le mardi 8 et le mercredi 9 novembre 2016.

Le coût est de 500 euros par personne à charge des participants. Mr le Maire demande aux élus intéressés de réfléchir à cette proposition et de se manifester.

### **Sictom Emblavez Meygal:**

Georges Gimbert distribue à chaque élu une liste des logements sans redevance sur la commune de Rosières pour vérification.